



MesNouvelles.com



Plus que nos joueurs de hockey,
soyez vite sur vos patins?

Go!



Affaires



Les grévistes de Labatt tiennent une assemblée de mobilisation

PAR LIA LÉVESQUE

MONTREAL (PC) - Alors que la négociation se poursuit, mais à un rythme très lent, les grévistes de Labatt ont cru bon démontrer leur solidarité et leur détermination, mercredi, en signant une pétition qu'ils ont remise à la direction de la brasserie.

Environ 475 travailleurs se sont réunis en assemblée, à Montréal, pour faire le point sur leur conflit, qui a débuté le 16 juin dernier. "Il fallait mettre les pendules à l'heure et c'est ce qu'on a fait aujourd'hui", a résumé en entrevue le président du syndicat, Robert Daneau.

M. Daneau avoue qu'il s'attendait à "une assemblée plus longue, plus houleuse", après bientôt sept semaines de grève, mais cette assemblée, qui devait durer trois heures, a été grandement écourtée par les syndiqués eux-mêmes, ceux-ci étant prêts à démontrer sur-le-champ leur solidarité envers leur comité de négociation.

"Le moral des troupes est bon", même après sept semaines et alors que le rapport de forces dont jouissait le syndicat s'atténue quelque peu, le plus fort de la période de pointe des ventes de bière étant passé. "C'est sûr que la grosse saison est pas mal passée, malgré qu'on peut avoir un mois d'août très beau, a admis M. Daneau. Mais de la bière, il s'en boit à l'année longue. Labatt va quand même avoir des pertes de marché s'il ne veut pas régler le plus tôt possible."

Les syndiqués ont donc signé une pétition signifiant qu'ils se rangeaient résolument derrière leur comité de négociation, pétition qu'ils sont ensuite allés remettre à la direction.

Pendant ce temps, la négociation en est rendue à l'étape de la conciliation, depuis le 10 juillet, mais progresse lentement. Plusieurs points normatifs ayant été réglés, M. Daneau s'attend à ce que le coeur du litige soit abordé à compter de la semaine prochaine.

Il existe une
meilleure façon
de naviguer
sur Internet

Les principaux points en litige sont l'accès à des postes permanents pour les employés surnuméraires, de même que le recours à la sous-traitance. La question salariale fait aussi partie des questions à régler.

Les offres dites finales de la partie patronale avaient été rejetées à 97 pour cent, le 25 juin dernier.

Le Syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt compte quelque 950 membres; il est affilié à la CSN.

© La Presse Canadienne, 2003

Envoyer à un(e) ami(e)

Publié le 2003-07-30

Autres manchettes Affaires



Portail
Réseau
Bulletins
Services
Entreprise

pour rester branché
BRANCHEZ-VOUS.com
choisissez...

LE MEILLEUR D'INTERNET

pour votre bonheur
FemmeWeb.com
choisissez...

pour votre plaisir
Branchez-vous2.com
choisissez...

Bourse - Horoscope - Loteries - Météo - Recherche d'entreprises ou de personnes

Recherche dans le Web dans BRANCHEZ-VOUS!



© Copyright BRANCHEZ-VOUS inc. 1995-2003. Tous droits réservés.